



Sommaire

Page 2 :

- Suite page 1
- Contrôle Urssaf : vous pouvez contester !

Page 4 : sur nos réseaux

- Salon artisanal mode & couture
- Le Code des usages de la viennoiserie

Défaillances des entreprises artisanales, commerciales et libérales au 2^e trimestre : la situation se dégrade dans l'artisanat des services

Avec 10 370 défaillances au second trimestre 2026, les défaillances d'entreprises enregistrent une hausse de 3 % par rapport au second trimestre 2025, confirmant une sinistralité élevée et persistante depuis la fin de l'année 2022.

La situation se dégrade particulièrement dans l'artisanat des services (1869 défaillances, +17%) et les professions libérales de santé (206 défaillances, +25%). La situation reste par ailleurs tendue dans l'hôtellerie-restauration (1405 défaillances, +7%).

L'évolution est plus modérée dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (997 défaillances, +5%), les professions libérales techniques et du cadre de vie (1927 défaillances, +5%).

À l'inverse, les défaillances reculent dans le BTP (3351 défaillances, -6%) et l'artisanat de fabrication (514 défaillances, -7%).

Palmarès des secteurs les plus impactés par les hausses de défaillances en glissement annuel

Le recul de la sinistralité enregistrée dans l'artisanat du BTP en 2025 se confirme donc durant le 1^{er} semestre 2026, à l'exception des secteurs des travaux publics où les défaillances progressent de 11% au 2nd trimestre en glissement annuel, et des services d'aménagement paysager (134, +31%). Les chiffres des travaux de finition restent également dans le rouge (+1%).

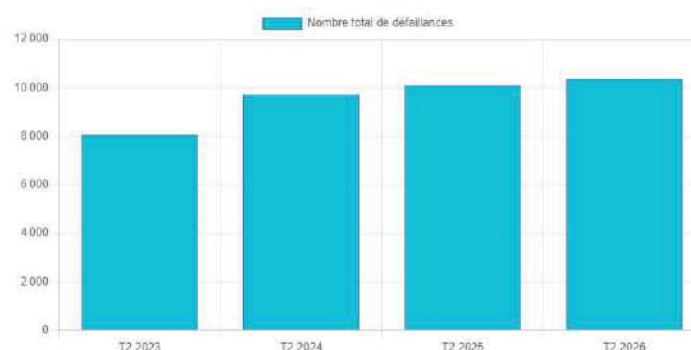
Dans l'artisanat de fabrication, il est possible que le pic de sinistralité ait été atteint : les défaillances baissent en glissement annuel au second trimestre dans la plupart des secteurs, à l'exception des activités du travail des métaux et du travail du bois.

Dans l'artisanat des services, les défaillances sont fortement en hausse, après un premier trimestre déjà mal orienté. Si les chiffres se stabilisent comparativement au 2^e trimestre 2025 dans le secteur des transports, la hausse des défaillances se poursuit dans les soins à la personne (coiffure-esthétique : +15% en glissement annuel). La situation se dégrade par ailleurs dans les services automobiles (406 défaillances, +21%) et dans les activités de réparation hors automobile (77 défaillances, +35%). Parmi les autres services, c'est surtout l'activité de nettoyage des bâtiments qui connaît des scores de défaillances (255, +38%).

Concernant l'alimentation, les défaillances repartent à la hausse en boucherie-charcuterie (214, +8% en glissement annuel), et demeurent élevées dans le commerce alimentaire (447, +8% en glissement annuel). Dans l'hôtellerie-restauration, la sinistralité reste orientée à la hausse, notamment dans la restauration traditionnelle (1020 défaillances, +8%) et l'hôtellerie (92, +56%). Seul le secteur de la boulangerie-pâtisserie affiche une décroissance (256 défaillances, -3% en glissement annuel).

Au sein des professions libérales techniques et du cadre de vie, l'évolution des défaillances d'entreprises est préoccupante dans les activités de conseil (929 défaillances, +12% en glissement annuel) ainsi que dans les services informatiques (314, +5% en glissement annuel).

La situation se dégrade enfin pour le second trimestre consécutif dans les professions de santé (260 défaillances enregistrées au second trimestre 2026, soit une hausse de 25% en glissement annuel).



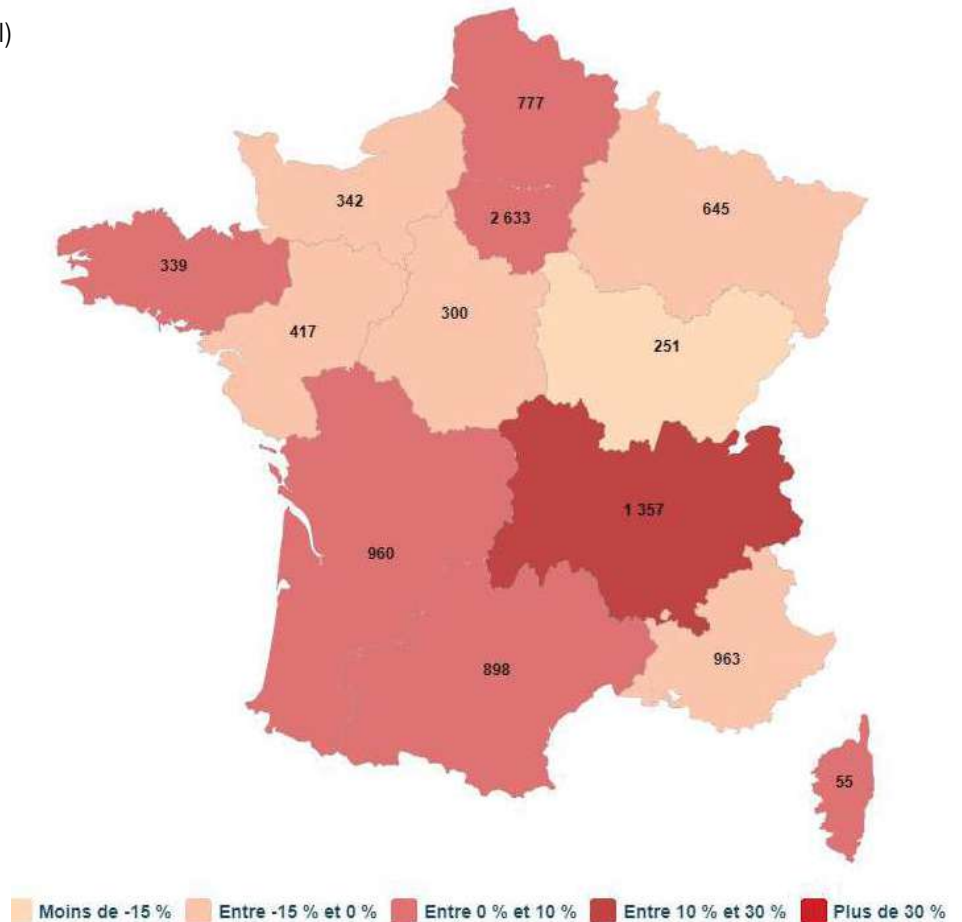


Evolution des défaillances en glissement trimestriel

Généralement, le niveau des défaillances au 2nd trimestre est toujours en retrait par rapport aux chiffres du 1^{er} trimestre. C'est le cas également en 2026, avec une baisse moyenne de 10% entre les chiffres du premier trimestre et ceux du second.

Quelques secteurs connaissent néanmoins des hausses de défaillances entre le 1^{er} et le second trimestre 2026, ce qui traduit sans doute une aggravation brutale de la situation financière des entreprises :

- ➡ Travail des métaux (+2% en glissement trimestriel)
- ➡ Boucherie-charcuterie (+5%)
- ➡ Services automobiles (+10%)
- ➡ Travaux de démolition-terrassement (+5%)
- ➡ Professions médicales (+2%)
- ➡ Architectes-géomètres (+6%)



Contrôle Urssaf : vous pouvez contester !

L'employeur est tenu de présenter aux agents chargés du contrôle tout document et de permettre l'accès à tout support nécessaire à l'exercice du contrôle.

Pour autant, les inspecteurs du recouvrement ne sont pas autorisés à rechercher eux-mêmes les documents dont ils ont besoin et à les emporter pour examen sans en avoir informé l'employeur et avoir obtenu son accord.

À défaut, la procédure est irrégulière.

La petite histoire : la société cotisante conteste la régularité de la procédure de contrôle soutenant que l'inspecteur chargé du recouvrement a emporté des copies de documents hors des locaux de l'entreprise sans l'en avoir informé et sans avoir recueilli son accord.

Sa demande est dans un premier temps rejeté par les juges qui relèvent notamment que les documents originaux sont demeurés dans l'entreprise, que les copies ont été restituées avant la mise en recouvrement et que l'organisme de recouvrement est autorisé à copier les pièces qu'il consulte.

La Cour de cassation censure ce raisonnement.

La décision : il convient donc de formaliser les échanges avec les inspecteurs lorsque des documents ou copies de documents sont remis ou emportés afin de pouvoir, le cas échéant, attester du non-respect des garanties procédurales entourant les contrôles Urssaf.



Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2025-353-0002
du 19 décembre 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AGC CÉSAME

Les adhérents de l'AGC Césame sont invités à participer à l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 2 novembre à 8h30, 35 rue de Cerdagne à Perpignan (possibilité de visio).

- Approbation des comptes 2025
- Prévisionnels 2026 et 2027
- Point sur l'activité et l'actualité du cabinet.

Le Président.

s=ido
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

SARL PIERRE AGUERA ET FILS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 36 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 4 RUE DES ROU-
QUETTES ZONE ARTISANALE
66330 CABESTANY
390 142 727 RCS PERPIGNAN

Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/10/2026, la Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 14/10/2026.

L'objet de la société, sa durée, son capital, son siège, demeurent inchangés.

La dénomination de la société est modifiée à compter du 14/10/2026 et devient « AGUERA ELECTRICITE ET CLIMATISATION ».

Les fonctions de gérant de M. Didier AGUERA, prennent fin à compter du 14/10/2026.

M. Olivier AGUERA demeurant à CABESTANY (66330), 4 Rue Louise Michel, a été nommé en qualité de président pour une durée indéterminée, à compter du 14/10/2026.

M. Didier AGUERA demeurant à PERPIGNAN (66000), 19 Rue de Mont Louis, a été nommé en qualité de directeur général pour une durée indéterminée, à compter du 14/10/2026.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de PERPIGNAN.

Les autres mentions publiées demeurent inchangées.

Pour avis.

LE ROUGE DE NOTRE HISTOIRE

PROTÉGÉ PAR
L'INDICATION
GÉOGRAPHIQUE

Retrouvez la liste
des bijoutiers grenatiers
sur grenat-de-perpignan.fr

IG INPI 1802
INDICATION
GÉOGRAPHIQUE



Photo: Enzo Martinez - Conception: Strategica

s=ido
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

HAIR CY & SO
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 2 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL :
9 AVENUE VICTOR HUGO
66600 RIVESALTES
892 230 012 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2026, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Sonia MORA de son mandat de Directrice Générale à compter de cette même date et a décidé de ne pas la renouveler.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN.

Pour avis
Le Président.

**BANQUE
POPULAIRE
DU SUD**



**SOCAMA
DU SUD**



PRO

AG2R LA MONDIALE

ViaSanté
MUTUELLE

Groupama
MÉDITERRANÉE



31 oct. | 10h
1^{er} nov. | 18h

Entrée gratuite

ILLE-SUR-TÊT
La Catalane

6^e édition
**Salon
artisanal
mode &
couture**

DÉFILÉ
samedi 15h

Buvette & Restauration sur place

BANQUE
POPULAIRE
DU SUD

UNACAC
66

Maison
l'Artisan

MA
PROFESIONS

MAISON
DE L'ARTISAN
ILLE-SUR-TÊT

ici

Roussillon

Re

Garniments

Le Code des usages de la viennoiserie : un repère pour les boulangers-pâtisseries

Le Code des usages de la viennoiserie est avant tout un outil de référence professionnelle. Il rassemble des connaissances historiques et des usages professionnels afin de mieux définir les viennoiseries et leurs dénominations.

Il ne prétend toutefois pas figer l'ensemble des pratiques : les traditions locales et l'évolution des usages font partie intégrante de l'histoire de la boulangerie-pâtisserie.

Téléchargez-le sur notre site internet maisondelartisan.fr, dans l'espace Boulangers.

Petites Annonces

VENTE / LOCATION / ACHAT

→ Location ADS avec véhicule TBE sur commune de Feilluns, zone CPAM Perpignan. Loyer : 1700€HT.

→ Location ADS sur Commune de Céret.

→ Vends ADS sur Perpignan (jaune) : 250K€.

→ Vends ADS sur Perpignan (blanche) : 235K€.

→ Vends ADS sur Perpignan (blanche) cause départ retraite. Contact 06 14 15 63 53

→ Vds ADS sur Ile sur Têt.

→ Vds ADS sur Le Barcarès : 130K€

→ Vds ADS à Villeneuve la Rivière: 90K€

→ AV, Fonds Artisanal de Plomberie. Implantée depuis 30 ans sur un très beau secteur du département (littoral central), l'entreprise intervient principalement en activité de plomberie/sanitaire (90%), à la marge en climatisation (10%). Elle a développé une clientèle fidélisée constituée de professionnels et de particuliers, elle entretient d'excellentes relations avec les architectes qui savent la recommander aux clients les plus exigeants. L'équipe est constituée du dirigeant (chiffage, réunions de chantiers, ravitaillement, gestion), d'un chef de chantier et d'un technicien (excellente autonomie). Une secrétaire indépendante intervient pour les aspects administratifs. Le CA moyen des 4 dernières années est de 448K€, le bénéfice moyen se situe à 50K€, hors rémunération du gérant. L'affaire est extrêmement saine financièrement et rassurera l'étude par un financeur. Equipement et matériel récent (1 camion, 2 camionnettes). Le dirigeant souhaite changer d'activité et accompagnera le repreneur.

Prix du fonds : 190K€, hors stock.

Les points essentiels : Santé financière irréprochable ; Notoriété sur la zone ; Personnel autonome.

→ AV, très beau fonds artisanal d'électricité et climatisation sur le secteur résidentiel des Albères. L'entreprise est active et très connue sur la zone depuis 40 ans, le chiffre d'affaires est en moyenne à 550K€, il est régulier et génère un résultat en moyenne de 40K€. L'entretien des climatisations (10% du CA) assure une activité lissée sur l'année. Les équipes sont autonomes, qualifiées et disposent d'une bonne ancienneté et de la connaissance des clients. Le matériel est en bon état, la vente comprend deux véhicules dont un de 2022.

Prix du fonds : 140 000€

→ Pour toutes informations :

Contact : damien@maisondelartisan.fr

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0330G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Michel NUIXA

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 4^{ème} trimestre 2026

Tirage : 2000 exemplaires